

5726

Fort Wayne le 2 février 1846.

Coud chd M^e Gerin,

Je viens de lire le bulletin de Jean Baptiste Poyette à son père. Rien de plus étonné que lui & moi faire rapport au contenu de votre observation dans le bid. Vous sentez que je me vous ai fait blâmé et que j'en ai donné de suite la véritable explication. Vous n'êtes nullement au courant des circonstances, Le baron; M^e Heber ne vous a pas donné les informations qu'il aurait pu vous donner; mais quand vous les consultez, vous voyez clairement votre mistake involontaire. M^e Heber pendant son séjour à Ft. Wayne a engagé Jean Baptiste Poyette à aller à South Bend - Son père s'y est toujours opposé pour deux raisons: 1^e il ne pouvait pas payer - 2^e il avait besoin du travail de son fils pour lui aider à fournir aux besoins de sa nombreuse famille. M^e Heber a répondu à la première objection en disant nettement qu'il n'aurait pas à payer; et le désir d'instruction manifesté fortement par le fils, instruction qu'il ne pourrait obtenir que de cette manière, a en quelque sorte forcé le père à le priver de son fils quelque utile qu'il fut été et à lui et au reste de la famille. Voilà les circonstances à moi connues avant le départ de l'enfant - Je n'ai nullement voulu me mêler de cette affaire, M^e Heber sachant probablement d'avance que je m'apposerais à ses vues si on les a nullement communiquées - Et si j'en ai eu quelque chose c'est uniquement de la bouche de

Dieu Auguste qui n'aurait pas probablement les mêmes
raisons que M^{re} Elber pour se montrer aussi réservé.
Veuillez donc vous adresser à M^{re} Elber, vous informer
des circonstances et agir en conséquence. Une chose est
certaine... M^{re} Auguste a fait un sacrifice en se privant
de son fils, et s'il avait pu entretenir l'honneur de l'école
par rapport aux promesses de M^{re} Elber, jamais
Jean Baptiste n'aurait sorti de St. Mary. Est-elle
plus loin et a formellement dit à M^{re} Elber que si
Jean Baptiste avait à travailler la moitié de son temps
pour payer le reste à l'étude, il aurait le ~~même~~ privilège
d'étudier à St. M. la moitié de son temps et travailler
pendant l'autre moitié il fournirait non seulement à ses dépenses,
mais ferait plus encore et aiderait au reste de la famille -
Tout le savoir, ce n'est pas la première fois que l'on vous a
craint induit en erreur - Ceux qui vous environnent paraissent
vouloir tout faire sans en prendre la responsabilité; Je crois
que vous feriez bien de couper court à toutes ces fautes
d'indignes en leur ôtant le pouvoir et la possibilité de les
faire. Recevrez-vous l'admission des pupilles dans votre établissement,
c'est une chose assez importante pour être réservée au chef
et vous verriez que vous n'avez plus de pareilles sottises.
Lafontaine m'a parlé dernièrement du remboursement de
son argent prêt - Les deux ans sont en fait écoulés ou
n'attendent plus à l'acte, et comme vous ne pouvez être
prêt pour le remboursement, je ne vois pas d'autre

moyen de prouver que de venir vous-même lui rendre
un-provocation - C'est-à-dire que tous les pouvoirs de
la terre semblent se réunir pour m'empêcher d'aller
vous voir à South Bend, j'ous me procure le plaisir
de votre présence à St. Wayne.

Adieu

J. Besant

Grand Espérance !!

Laurel